

## → TRIBUNES

En application de la loi du 2 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression est réservé aux groupes politiques composant le conseil municipal. Les textes, informations et chiffres publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et reflètent leur seule opinion.

### GROUPE Citoyens, Ecologistes, Radicaux et Apparentés

#### Avenue du Château, l'arbre qui cache la voiture

Au bout de dix ans, les travaux de rénovation de l'avenue du Château vont pouvoir sans doute s'achever. Interrompus depuis 2004, les travaux ont repris et concernent: les arbres des 4 alignements de tilleuls, les contre-allées, les réseaux souterrains (eau, gaz, téléphone, électricité) et l'installation d'un bassin d'orage. Deux tranches de travaux estimés à plus de 7 millions d'euros en 2007.

Classée Monument historique depuis 1972, faisant partie du Domaine national de Meudon, l'Avenue du Château fait l'objet d'un vaste programme de restauration conduit par l'État, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Ile-de-France, propriétaire.

La mobilisation de plusieurs associations dont les Amis de l'Avenue du Château à Meudon (AAAC) créée en décembre 1999, a permis d'empêcher la programmation initiale afin que ces travaux de réfection de la route et de restauration des allées

soient effectués en respectant le plus possible l'environnement et l'aspect de cette avenue.

Mais derrière la défense des arbres se cache la question du stationnement.

En effet, il est maintenant prévu 92 places alors que plus de 200 voitures stationnent en moyenne sur l'avenue. Les travaux envisagés pour la rénovation des contre-allées sont moins agressifs pour les arbres que ceux de 1974. Celles-ci s'écartent des arbres de 50cm supplémentaires et un seul emplacement de stationnement est créé entre deux arbres au lieu de deux.

Ce plan de rénovation a l'accord des associations actives au suivi du projet mais il reste encore des mécontents constitués récemment en association. Nous espérons que ces derniers prendront en compte les avis majoritairement exprimés qui nous semblent raisonnables.

Nous serons vigilants concernant ces travaux, en

effet, ceux effectués en contrebas de l'avenue (mur de l'ancien potager du Dauphin) ont été conduits sans respect pour les arbres: entrepôt de matériaux lourds et polluants au pied des arbres et blessures nombreuses des arbres par des engins mécaniques. Ces travaux ont pourtant coûté 500 000€ financés par le Plan de Relance de l'État. Bonne rentrée à toutes et tous.

Loïc LE NAOUR, Solange MARLE,  
Françoise ROURE et Marie-Pierre ZUBER  
cera.meudon@gmail.com et  
[http://citoyens.ecologistes.radicaux.et.  
apparentes.over-blog.com](http://citoyens.ecologistes.radicaux.et.apparentes.over-blog.com)